****

**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Quarante-unième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU de la Tunisie**

(Genève, le mardi 08 novembre 2022 /09 :00 – 12 :00)

Temps de parole : 1 min 25 s

Lue par : S.E.M Mamadou Henri KONATE

Merci Monsieur le Président,

Je voudrais, à l’entame de mes propos, souhaiter une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République Tunisienne et saluer sa participation pour la quatrième fois au cycle de l’Examen périodique universel.

Le Mali félicite la Tunisie pour les efforts déployés dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de son précédent examen.

Ma délégation salue les réformes politiques et institutionnelles entreprises par le Gouvernement tunisien dans le sens de la promotion et du respect accru des droits des citoyens. Nous apprécions tout particulièrement les progrès réalisés dans le domaine des droits économiques sociaux et culturels, notamment les performances découlant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs du système éducatif et de santé de la Tunisie, susceptibles d’inspirer au-delà de ses frontières.

Dans un esprit constructif, le Mali recommande à la Tunisie de :

* Ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Pour terminer, le Mali souhaite plein succès à la Tunisie dans la mise en œuvre des recommandations acceptées lors du présent examen.

**Je vous remercie.**